

adopté

SÉNAT

le 29 juin 1972.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

PROJET DE LOI

autorisant la ratification de l'Accord relatif à l'organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat) et de l'Accord d'exploitation relatif à l'organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat), faits à Washington le 20 août 1971.

(Texte définitif.)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture, dont la teneur suit :

Article unique.

Est autorisée la ratification de l'Accord relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat) et de l'Accord d'explo-

Voir les numéros :**Assemblée Nationale (4^e législ.) : 2409, 2463 et in-8° 627.****Sénat : 317 et 327 (1971-1972).**

tation relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat), faits à Washington le 20 août 1971 et dont les textes sont annexés à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 29 juin 1972.

Le Président,

Signé : Alain POHER.

(1) Voir les documents annexés au n° 317 Sénat (1971-1972).